L’aide sociale à l’enfance : 28% des jeunes reçus dans les foyers sont des migrants clandestins mineurs, dit MNA ; 19% de l’ensemble des bénéficiaires de l’ASE sont des MNA

30/10/2023 à 12h24



Au 31 décembre 2021, les mineurs et majeurs de moins de 21 ans bénéficient de 377 000 mesures d’aide sociale à l’enfance (ASE), composées pour 54 % de mesures d’accueil en dehors de leur milieu de vie habituel et pour 46 % d’actions éducatives exercées auprès du jeune ou de sa famille (intervention à domicile d’un travailleur social)1 . Les mesures font majoritairement suite à des décisions judiciaires (70 % des mesures d’actions éducatives et 77 % des mesures d’accueil à l’ASE).

Les mesures d’accueil contribuent le plus fortement à l’accroissement du nombre

total de mesures

Entre fin 1998 et fin 2021, le nombre de mesures d'ASE a été multiplié par 1,4. Ce nombre rapporté à celui des enfants et jeunes de moins de 21 ans augmente régulièrement au cours de cette période. Alors qu'il était de 16,6 pour 1 000 jeunes fin 1998, le taux de mesures est de 22,5 ‰ fin 2021 (graphique ci-dessous). Bien que le nombre de mesures d'accueil ait augmenté dans la même proportion que celui des actions éducatives (+43 %) entre fin 1998 et fin 2021, le premier contribue à 80 % de la hausse totale du nombre de mesures depuis fin 2015.

Le nombre d'accueils à l'ASE progresse de 2,4 % en 2021, après +1,4 % en 2020 et une hausse annuelle moyenne de 4,7 % entre fin 2015 et fin 2019. **L'ampleur de cette dernière s'explique en partie par l'importante augmentation du nombre de mineurs et jeunes majeurs non accompagnés (MNA)** au cours de cette période (+29,6 % par an en moyenne), le nombre d'accueils hors MNA progressant aussi. La crise sanitaire survenue en 2020 et la forte chute des flux migratoires qui en a découlé, expliquent la baisse du nombre de ces jeunes pris en charge par les services de l'ASE : -1 % en 2020 et -6 % en 2021. **Fin 2021, les MNA et anciens MNA représentent 19 % des jeunes accueillis à l'ASE.**

[…]

		MECS	Foyers de l'enfance	Pouponnières	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Sexe	**Fille**	39	34	46	51	36	38
	Garçon	61	66	54	49	64	62
MNA / Non-MNA	**MNA**	18	28	<1	1	10	19
	(dont MNA mineurs)	14	27	<1	1	8	15
	(dont MNA majeurs)	4	1	0	0	2	3
	Non-MNA	82	72	100	99	90	81
Pays de naissance (par zone géographique)	**France**	76	65	99	97	86	76
	Union européenne (hors France)	1	2	<1	1	1	1
	Hors Union européenne	22	31	<1	2	13	22
	Inconnu	<1	2	<1	0	0	1
Reconnaissance administrative du handicap	**En situation de handicap**	13	12	4	11	28	13
	Pas en situation de handicap	87	88	96	89	72	87

[L'aide sociale à l'enfance – Édition 2023 | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)]